



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence en Biologie, Officine dont leurs stages ont été achevés avant **le 31 Mai 2023**, doivent impérativement déposer leurs « Portfolios » en un seul exemplaire le Lundi **12 Juin 2023** comme suit :

- **Promotion Juin 2022** : leurs « Portfolios » en **Officine**.

- **Promotion Juin 2021** : leurs «Portfolios » en **Biologie**.

- à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie (de 9H00 à 13H00).

Remarque :

- ☞ Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.
- ☞ Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.
- ☞ La date de l'examen ainsi que la liste des internes en équivalence sera diffusée ultérieurement sur le site.

La Directrice des stages

Pr. Emna ZRIBI